

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 1^{er} octobre à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 24 septembre 2024,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,
Éric MILLET, Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et
Bertrand QUINTARD

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 17
Présents : 11
Votants : 14
(dont 3 mandats)

Absents excusés : Sylvie MOREAU qui a donné pouvoir à Jean-François RENOUX
Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU
Christelle GIRAUD qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER
Cécile THOMAS et Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absent : Thibault BONNANFANT

Secrétaire : Anne-Claire AUGEREAU

Affiché le 3 octobre 2024

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

ELECTION DES DELEGUES AU COMITÉ DE GESTION DU FOYER RURAL
(délibération n° 2024-10-04)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,
Monsieur LEFEVRE Pascal est candidat.

Considérant la démission de Monsieur LEFEVRE Pascal, conseiller
municipal, délégué du conseil municipal dans le comité de gestion du
foyer rural,
Considérant que Madame Fabienne POUZET est candidate pour le
remplacer,

Le conseil municipal, par un vote unanime, désigne Madame Fabienne
POUZET, déléguée du conseil municipal dans le comité de gestion du
foyer rural.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,
Anne-Claire AUGEREAU

